FE :-
REPUBLIQUE DU BENIN
FRATERNITE-JUSTICE-TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2011-673 DU 5 OCTOBRE 2011

portant approbation du budget prévisionnel du Centre Régional pour la Promotion Agricole du Mono et du Couffo (CERPA-MONO/COUFFO) pour l'exercice 2011.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;

Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011;

VU le décret n° 2010-500 du 11 juillet 2011 portant composition du Gouvernement;

Vu le décret n° 2006-268 du 19 novembre 2006 fixant la structure-type des Ministères ;

Vu le décret n°2006-582 du 02 novembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;

Vu le décret n° 2008- 111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;

Vu le décret n° 2004-301 du 20 mai 2004 portant approbation des statuts des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA) ;

Sur proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 août 2011.

D E C R E T E

Article 1er : Est approuvé le budget prévisionnel du Centre Régional pour la Promotion Agricole des Départements du Mono et du Couffo (CeRPA-Mono/Couffo) pour l'exercice 2011 tel qu'il figure en annexe à ce présent décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 5 Octobre 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, l'Evaluation des Politiques Publiques, du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

Alayi Adidjatou MATHYS

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche,

Katé SABAÏ

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 pM/ECPDEPPCAG 4 MAEP 4 MEF 4 AUTRES MINISTERES 23 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR -FDSP 02 CeRPA 6 CARDER 6 JO 1.-